

Jamais la hausse n'avait été si basse: +0,5% pour l'assurance maladie. Mais ce joli résultat n'empêche pas les critiques. Et la suite s'annonce moins rose

Primes: quel avenir après 2008-qui-rit?

Sylvie Arsever

Jusqu'à août 2007, les coûts ont augmenté de 4,7%. La seule pression sur les prix des médicaments ne suffira pas à juguler la hausse

Une hausse moyenne de 0,5% pour l'ensemble de la Suisse, des baisses dans cinq cantons. Il y a des nouvelles qu'on préfère annoncer soi-même. Pascal Couchepin s'était donné pour règle de ne pas commenter personnellement les primes d'assurance maladie de l'année à venir, il a fait exception pour l'exercice 2008. C'est en personne – et en souriant largement – qu'il est venu commenter, non les primes elles-mêmes, a-t-il tenu à préciser, mais le bilan de son action en la matière: une hausse moyenne des primes de 3% par an depuis 2004, contre 6,1% pour la période précédente.

Un demi-point en moyenne, c'est l'augmentation la plus faible enregistrée depuis l'introduction de la LAMal. Et si ce résultat global cache des disparités régionales non négligeables, l'augmentation reste, même dans les cantons les moins favorisés, en dessous du rythme habituel. La plus forte hausse est enregistrée en Appenzell Rhodes-Intérieures, avec 2,6%.

Les cantons romands s'en sortent en général plutôt bien: moins 1% en moyenne pour Genève et Neuchâtel, moins 0,8% pour Vaud, moins 0,4% pour le Jura. Ces baisses sont liées, analyse Pascal Couchepin, à l'effort entrepris par les caisses pour corriger les différences de réserves entre les cantons.

Les hausses supérieures à celles des coûts enregistrées dans de nombreux cantons (y compris Fribourg, avec + 0,8%, et le Valais, avec + 1,2%) sont sans doute à mettre sur le compte du même effort. Qui n'a toutefois pas préterité que les gagnants nets du système précédent et ne bénéficie pas également à tous ses perdants. Parmi les Alémaniques, ainsi, Zurich est le seul canton à enregistrer une baisse (-0,2%).

Mais une autre question agite déjà les esprits: quid de la suite? Il y a dix jours, SantéSuisse s'est montrée pessimiste: les coûts, qui ont stagné en 2006 (année de référence pour la fixation des primes 2008) sont repartis à la hausse au premier semestre de 2007. Pascal Couchepin a aussitôt riposté en annonçant une nouvelle pression sur le prix des médicaments, dont il attend une économie de 100 à 150 millions par an.

Hier, il a persisté: il tiendra ses promesses, a-t-il martelé. Avant la votation sur la caisse unique, il avait annoncé une hausse annuelle de 2% au maximum pour 2008 et 2009. Soit 4% en deux ans. Il s'y tiendra. Ce qui lui laisse tout de même, pour 2009, une marge de 3,5%.

Possible? Difficile, en tout cas: les chiffres du 1er semestre 2007 accusent, selon les calculs les plus favorables, une hausse de 4,7%. Que la seule pression sur les prix des médicaments suffira d'autant moins à juguler que les plus fortes croissances sont enregistrées ailleurs: dans les soins à domicile et les hôpitaux notamment.

Ces secteurs dépendent assez largement des politiques cantonales. Ce qui permet à Pascal Couchepin de se défausser en ripostant par anticipation aux critiques qui ont été exprimées dans la suite de la journée par plusieurs ministres cantonaux de la Santé: c'est à eux de veiller au grain.

Le travail législatif devrait avoir lui aussi une influence sur l'évolution des coûts. La loi sur le financement des soins, qui arrive à bout touchant, bloque l'engagement de caisses dans les soins à domicile et les EMS au niveau atteint au moment de son entrée en vigueur. Il ne s'agit toutefois pas d'une économie nette mais d'un transfert qui s'exercera, suivant les cantons, avant tout sur les particuliers ou sur les caisses publiques. Quant à la loi sur le financement hospitalier, elle aussi en voie d'achèvement, elle entraînera des frais supplémentaires tant pour les assurances que pour les cantons. Mais, estime Pascal Couchepin, tout reste sous contrôle.

Et surtout, il a un joker. En 2006, il a abaissé le niveau des réserves légales des caisses de 5%, à 10% pour celles qui comptent plus de 150 000 assurés, 15% pour les autres. Or les prévisions soumises à l'Office fédéral de la santé publique par les assureurs ne prévoient pas de baisse substantielle de ces réserves pour 2008. Elles restent en moyenne à 19,8%. Ce qui montre, pour le dire avec les mots du ministre de la Santé, qu'«il y a de la réserve dans les réserves». Et donc des moyens pour amortir une hausse trop importante. Une fois ou, au maximum, deux.

S'il se veut, donc, raisonnablement optimiste pour l'avenir, Pascal Couchepin se montre aussi, élections obligent, très satisfait du passé. Les primes ont moins augmenté depuis qu'il est aux affaires, a-t-il souligné graphiques à l'appui. Et ce résultat a été obtenu en faisant pression sur les coûts, pas sur les réserves. Ces dernières, au plus bas en 2002, se sont reconstituées depuis. Quant à la croissance des coûts, elle a ralenti depuis 2004, de façon particulièrement sensible dans les domaines où il est intervenu – prix des médicaments et des analyses de laboratoire. Ainsi que dans celui des EMS .

Pascal Couchepin. Satisfait de son action, preuves en main.

BERNE,

27 SEPTEMBRE 2007

MICHAEL BUHOLZER/REUTERS

© Le Temps, 2007